

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2025

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
02/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHERAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRE Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,
Messieurs DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, MARCO Benjamin,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

M. CHÉRAMY Jacky qui a donné pouvoir à M. DELGADO

Louis,

M. LELEU Eric qui a donné pouvoir à Mme LANDRE

Béatrice,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc.

Mme LANDRE Béatrice a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire informe qu'il est envisagé de faire poser des agrès pour les entraînements sportifs des adhérents du club de football NIVAL à l'étang afin de compléter cet espace pour le plus grand nombre.

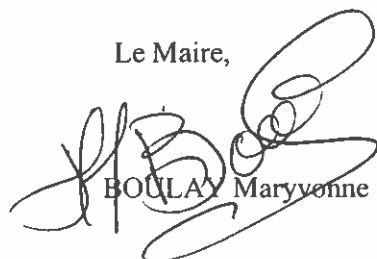
Elle laisse la parole à M. GAUTHIER en charge du cadre de vie.

La collectivité peut solliciter les services de la fédération de football lorsqu'elle achète des agrès de sport à destination des entraînements des sportifs pratiquant le football en club. Le montant de la subvention peut atteindre les 80% du montant HT final de la dépense. Le coût pour la pose de ces jeux serait de 50 358.98 € TTC soit 41 965.52 € HT.

Mme le Maire demande aux membres présents de bien vouloir l'autoriser à solliciter une subvention auprès des services de la fédération de football pour l'installation d'agrès de sport à destination des pratiquants du club de football, au taux de 80 % du montant total HT, soit une subvention de 33 572.42 €.

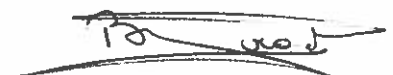
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité des présents d'autoriser Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès des services de la fédération de football pour demander une subvention maximale pour le projet d'implantation de jeux à destination des pratiquants sportifs du club de football NIVAL.

Le Maire,


BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

LANDRE Béatrice



N° 2025-71 Demande de subvention à la fédération de football pour le parcours de santé

Envoyé en préfecture le :

15 DEC. 2025

Déposé en ligne le

15 DEC. 2025